

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20124 - 77ÈME ANNÉE

Quel avenir avec l'extrême droite au pouvoir en France ?

Présidentielle : le second tour est dimanche, pas dans un mois

Alors que le second tour de la présidentielle n'a pas encore eu lieu, il est de nouveau question du « vote utile » pour le « troisième tour », les législatives. Une telle attitude ne favorise pas la mobilisation pour le scrutin de dimanche, second tour de l'élection présidentielle. Or, c'est précisément le poids du « vote utile » qui permet à l'extrême droite d'être qualifiée pour le second tour de la présidentielle et d'envisager une prise de pouvoir qui menace la cohésion du peuple réunionnais ainsi que des valeurs qu'il porte. Avec l'extrême droite au pouvoir, de quel « troisième tour » sera-t-il question ?

Dimanche aura lieu le second tour de la présidentielle. L'extrême droite y participe et envisage de prendre le pouvoir. Comme l'a rappelé mercredi le Comité central du PCR, voici ce qui est programme de l'extrême droite :

« Remise en cause de la fraternité et des libertés fondamentales qui fondent la République, pour inscrire dans le marbre les inégalités entre « les Français de souche » et « les autres ».

Accentuation du rapport colonial avec les Outre-mer par des mesures qui favorisent encore plus le commerce avec la France et l'Europe. En supprimant l'enseignement des langues d'origine (ELCO), et pourquoi pas demain la suppression des langues et cultures régionales (LCR) ? C'est une remise en cause du vivre-ensemble. Recul sur les orientations pour le climat, par exemple en diminuant de 15 % les taxes sur le carbone, le fioul et le gaz tout en supprimant « l'ensemble des éoliennes » ».

C'est un programme de répression de l'identité culturelle réunionnaise, visant à combattre la reconnaissance de l'existence du peuple réunionnais. A cela s'ajoute d'importantes remises en cause des droits des travailleurs justement dénoncées par les syndicats. C'est ce que rappelle notamment le texte commun publié dimanche et signé par les dirigeants de la CGT et de la CFDT.

Cela signifie que la mobilisation doit s'amplifier pour mettre fin à toute possibilité d'accession de l'ext-

rême droite au pouvoir.

Que les idées de libertés puissent encore s'exprimer

Pour sa part, le PCR a fait parvenir à Emmanuel Macron ses propositions. En premier lieu, c'est la revendication de la conférence territoriale élargie. C'est une instance chargée de travailler dans la concertation à la création d'un projet réunionnais pour sortir notre île du chômage de masse, de la pauvreté et de leurs graves conséquences. Cette proposition avait été accueillie favorablement par le gouvernement lors de la crise des gilets jaunes, il importe d'amener Paris à l'accompagner. Ceci ne pourra pas se faire avec un gouvernement d'extrême droite. Le Comité central du PCR appelle d'ailleurs « le peuple réunionnais à voter en responsabilité afin que les idées de solidarité, de fraternité et de liberté aient les chances de s'exprimer ».

Cela rappelle l'importance du second tour de la présidentielle, car le prochain gouvernement découlera probablement de ce vote. Le cadre institutionnel de la France fait que les législatives se déroulent dans la dynamique de la présidentielle. Depuis que ce cadre existe, le vainqueur de la présidentielle a pu ensuite toujours compter sur une majorité parlementaire issue des élections législatives le mois suivant.

Le second tour de la présidentielle un mois avant les législatives

Or, du côté des battus du premier tour de la présidentielle, l'appel au « vote utile » est de nouveau brandi pour soi-disant imposer une cohabitation au prochain président de la République. Lors du premier tour de la présidentielle, ce « vote utile » a profité à trois candidats, avec pour conséquence la présence de l'extrême droite au second tour. Le

résultat de cette stratégie n'est donc pas positif. Et avec des législatives sur la dynamique de la présidentielle, le « vote utile » ne permettrait-il pas à l'extrême droite de compter encore plus de députés ? Cette focalisation sur les prochaines législatives ne favorise pas l'intérêt pour le second tour de la présidentielle, alors que le premier tour a déjà été marqué par une forte abstention. Or, pas une voix ne devra manquer dimanche pour empêcher l'arrivée au pouvoir d'un parti qui menace la cohésion du peuple réunionnais. En effet, avec l'extrême droite au pouvoir, de quel « troisième tour » sera-t-il question ?

M.M.

« Dè poul i kouv pa dann mèm ni ! » : In kozman pou la route

Médame zé Méssyé, la sossyété, koze èk mwin sé koze èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'ioi lo masson.

Mézami, si zot l'avé, sansa si zot néna zordi ankor poul dann zot kour san sa dann l'aryèr d'kour, zot i apèrsoi tazantan néna in poul i komanss kouvé.

I pé anpèsh ali, mé si sé in l'anvi d'zanfan ki pran ali, pou kossa va an pèsh ali kouvé. Mé si li sé in poul tradissonèl, la plipar d'tan, li la ponde dann son ni. Mé antanssyon néna tazantan dé-troi poul pou ponde dann mèm ni. Alor inn va komanss kouvé épi l'ote nora anvi, mé lo pli for va touzour fé kour lo pli fèb pars kan in poul i kouv sé a plin tan é èl i aksèpe pa d'ote i komanss mayé.

Mé kossa sa i vé dir dann la sossyété ni koné ? Ssinploman ké dann in kaze néna in sèl mètrèss dan la mézon é sé èl ki komande ladan-sa la pa in n'afèr i partaze é kan i ariv a partazé kalkil in pé sak i éspass dann la tête lo moune.

Mi di pa pliss, mé mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Alors que la prochaine campagne sucrière a lieu dans 2 mois, Tereos refuse encore de discuter du prix de la canne qu'il devra payer aux planteurs

CGPER : urgence d'ouvrir les discussions de la Convention canne

A deux mois de la prochaine campagne sucrière, la CGPER a de nouveau alerté hier sur la nécessité de commencer dès maintenant les discussions de la prochaine Convention canne : pas question de négocier sous la pression à la veille de la coupe.

Jeudi dernier, la CGPER a interpellé le Premier ministre en campagne électorale dans notre île au sujet du retard pris dans les négociations de la Convention canne. Ce document fixe le prix de la canne qui sera payé par Tereos aux planteurs cette année, ainsi que les engagements des pouvoirs publics.

A ce jour, Tereos a obtenu la garantie de recevoir jusqu'en 2027 les 28 millions d'euros destinés à compenser la fin du quota sucrier qui s'applique depuis 2017. Cette somme permet d'annuler le surcoût de production du sucre de cannes réunionnais par rapport au sucre de betteraves européen.

Pour leur part, les planteurs ont obtenu de l'État le versement direct d'une aide annuelle supplémentaire de 14 millions d'euros destinée à atténuer l'augmentation du coût de production, et des conséquences négatives de plusieurs années de sécheresse.

Mais Tereos refuse toujours de commencer les négociations. L'industriel a demandé à l'État 15 millions d'euros supplémentaires par an d'aide publique. L'État étudie encore le dossier et n'a pas encore donné sa réponse. Or, Tereos exige une réponse, sans doute favorable, pour commencer les discussions. Cette situation lui donne un avantage sur les planteurs, car à la différence des agriculteurs, Tereos ne prend pas le risque de planter la canne à sucre. Tereos dispose donc d'une trésorerie qui lui permet de jouer la montre.

Bagasse et mélasse : l'État a toutes les informations

La CGPER refuse qu'une fois de plus, les négociations du prix de la canne se passent à la dernière minute, avec des planteurs sous la pression pour signer un document qui ne défendra pas bien leurs intérêts. C'est ce qu'a rappelé hier le syndicat devant l'usine

sucrière du Gol. Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, note que l'État a en sa possession les valeurs exactes de vente de la Bagasse en énergie, de la mélasse, de l'alcool et des transactions commerciales entre les différentes filiales de l'industriel qui sont couvertes par le secret des affaires.

Les négociations peuvent donc commencer sur ces produits afin que les planteurs puissent bénéficier d'une juste rémunération tirée de la valorisation de la bagasse et de la mélasse. Le moment est également venu de revoir la formule de calcul du paiement du prix de la canne qui n'est plus en rapport avec la réalité de la filière, et qui pénalise le planteur.

Les planteurs ne doivent pas être « pris en otage »

Jean-Michel Moutama souligne également que les 14 millions d'euros obtenus par les planteurs seront déjà en grande partie absorbés par la hausse importante des prix des intrants. En termes d'engrais, au lieu d'une dépense globale de 10 millions d'euros, il faudra compter 20 millions en 2023. Le prix du fioul des tracteurs a lui aussi quasiment doublé en moins d'un an, passant de 50 centimes à 90 centimes le litre.

Pour la CGPER, il n'y a donc plus de temps à perdre pour discuter de la Convention canne. A deux mois du début de la campagne sucrière, les planteurs ne doivent pas être « pris en otage ». « Négocions ce qui est négociable », souligne Jean-Michel Moutama.

M.M.

Oté

Noute kuizine sé note kuizine

Noute kiltir sé noute kiltir : Réspèkte ali konm ni respèke sète lé zot

Mézami, zot i koné lo manzé i apèl « La bouillabesse » sansa « Choucroute ». Kossa zot i diré si in moune la Rényon, in kador pou fé la kuizine, i désside alé la-ba dan la Franss pou rovizite - i paré sé konmsa k'i apèl sa – bande manjé-la. Mi panss zot i diré in pé la tète la bloké é zot noré rézon.

Pou kossa ? Pars bande manjé-la sé bande rossète demoune l'ote koté laba avèk son konpozission, son préparassion, son kuisson é dizon pli klèrman sa i roprézante lo jénie bande demoune i kui koméla manjé konmsa. Mi admire azot é mi respèkt azot.

Astère, zot i pé ésplike amwin pou kossa in pé i pran lo droi « rovizite » noute rogaye sossis. Ro voir son prosséssus kuisson, rovoir son konpozission é fors-a-fors transforme noute rougaye sossis épi fé an sorte k'i modifié pirman é sinploman noute kyuzine rényoné. La poin lo droi fé in n'afèr konmsa épou mon par mi oi sa konm in latanta konte noute kiltir.

Mézami, in n'afèr konmsa i dovré z'ète défandu fé, antouléka défandu d'apèl rougaye sossis in pla manzé ké sé pa ditou in rogaye sossis. Apèl sa lo sossis du chef, apèl ali ankor sossis a la tomate épi o zépiss. An fin apèl sa konm zot i vé, mé sirtou pa rogaye sossis. Noute rogaye sossis sa sé kétshoze lé né dann tèlelètèl sironstanss, néna in processus kuisson, néna in konpozission é li lé rokonéssab par toute rényoné bande papiye la lang la pankor brilé. Alor, maye pa, aprande a fèr lé pa défandi, mé batize pa li in nom i mérite pa li.

Astère di amwin in n'afèr pou kossa bande lékol kuizine i amontr pa – téori+pratik – fé la kuizine rényonéze ? Pou kossa i amontr arienk la kuizine fransèz, sansa éropéenne. Pars noute kuizine i pé pa apèl kuizine ! Pars noute manjé i pé pa pèl manjé ? Final de konte mwin lé a d'mandé kèl protèkssion ziridik noute rogaye sossis i pé bénéfissyé, lèl l'apélassion kontrolé i fo done ali, konmsa li konsèrv son lorizinalité.

Otroman li sar vitman-vitman ataké é li va disparète... atake in kuizine sé atake in kiltir é atak in kiltir sé atake in pèp é oila pou kossa mi di ni pé pa lèss fère sa. Antansyon la kolèr kréol rényoné.

Noute kuizine sé noute kuizine, nout kiltir sé noute kiltir. Respèkt ali konm ni espèkt sète lé zot.

Justin